

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2025-16**

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-cinq et le 7 avril 2025 à 19 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 19 mars 2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE Pierre, Mme GAILLARD Marie-Blandine, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Mme MAURICE Fabienne, M. OTAL Patrick, Mme PERTUISET Sophie, M. ROUCH Jean-Louis, Mme TOMAS Christiane.

Était absent et représenté : M. MORILLON Henri-Jacques.

Etaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.
M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation 2024 au budget assainissement 2025

Après le vote du compte financier unique 2024 du budget assainissement le résultat de clôture de la section d'exploitation s'élève à : 61 659,72 €.

Afin de financer l'exploitation et l'investissement au budget primitif 2025, il convient d'affecter ce résultat dans les deux sections selon la répartition ci-dessous :

Résultat de clôture d'exploitation 2024	Part affectée à l'investissement Compte 002	Part affectée à l'exploitation Compte 1068
61 659,72 €	0,00 €	61 659,72 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **APPROUVE** la répartition ci-dessus.

Membres en exercice :	12
Membres présents	09
Suffrages exprimés	10
Pour	10
Contre	00
Abstention	00

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire, Sophie LAY

